

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 618

Nachruf: In memoriam : mme Pierre Demole

Autor: N.C.C.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sesseur de l'autorité tutélaire. La loi neuchâteloise prévoit en effet que des femmes peuvent faire partie de l'autorité tutélaire, ce qui est très rare ; mais en pratique ce n'est que trop rarement que l'on fait appel aux capacités féminines et aux qualités maternelles.

A toutes nos meilleures félicitations.

IN MEMORIAM

Mme Pierre Demole

La Ligue suisse de Femmes abstinences a perdu, le 4 juin, en la personne de Mme Pierre Demole, la fondatrice et fidèle présidente de la section de Genève.

Convaincue que l'abstinence totale est le seul moyen efficace de lutter contre l'alcoolisme, Mme Demole avait fait siennes le mot d'ordre des femmes abstinences suisses : « Faire de son foyer un foyer abstinent, instruire les femmes, les mères, les jeunes filles des maux de l'alcool. » Avec une bienveillance inlassable, avec la conscience droite et exigeante qui était la sienne, elle a encouragé, réconforté, secouru ceux et celles si nombreux que l'alcool fait souffrir en les atteignant directement ou indirectement. Elle a pendant trente années travaillé activement, faisant de la section genevoise un groupe enthousiaste et entreprenant, auquel on doit, entre autres, la distribution de boissons chaudes sans alcool aux forains qui viennent, chaque année, en décembre, dans divers quartiers de la ville; puis le Foyer du soldat « La Violette », à Bière, la crèmerie très achalandée du Parc de la Grange, ainsi que maintes autres œuvres temporaires.

Jusqu'à sa mort, Mme Demole a continué à entourer de son affection tous les membres de la Section qui la pleurent aujourd'hui.

N. C. C.

Association Suisse pour le Suffrage féminin

XXI^e Assemblée de délégués

(Suite de la 1^{re} page)

L'assemblée publique.

...tenue dès 10 h. 15, de nouveau à l'hôtel de ville, groupa un nombreux public. Mme Suzanne Rost, docteur en droit, directrice de l'Ecole de gardes-malades de Zurich, y parla de *Ce que la justice sociale exige de nous*. Elle montra la situation angoissante de ceux que gêne le renchérissement de la vie, de ceux qui doivent éléver une famille avec un salaire minime, de l'aide apportée déjà aux nécessiteux, de tout ce qu'il faut faire encore pour éviter le mécontentement qui s'élève. A la suite de quoi, l'Assemblée unanime vota la résolution suivante :

L'Association suisse pour le Suffrage féminin, réunie à Bienné le 7 juin, après avoir entendu une conférence sur ce sujet: « Qu'exige de nous la justice sociale? manifeste le profond souci que lui font éprouver les difficultés croissantes du peuple suisse. Elle s'attende à ce que toutes les mesures nécessaires soient prises, telles que l'assurance-vieillesse et l'assurance-maternité, une aide proportionnée à l'augmentation du coût de la vie à ceux qui sont économiquement faibles, et la création d'occasions de travail pour hommes et femmes. Elle attend des Suisses des deux sexes qui ne se trouvent pas dans une situation difficile, qu'ils contribuent par leur propre effort à adoucir cette misère. Elle demande enfin la collaboration des femmes de toute leur pleine responsabilité à la réalisation de toutes ces mesures sociales.

On écoute ensuite avec une profonde attention la parole autorisée de M. Jean Müssard, industriel à Bienné, qui avait accepté de remplacer quasiment au pied levé M. Ch. Rosselet, président du Conseil national, empêché. Opposant le désordre de l'Europe à l'ordre qui

sainte Chantal, Mmes de La Fayette ou de Sévigné, Ninon de Lenclos, chacune dans son genre, et chacune avec ses services rendus à la société, au bon langage, aux mœurs, à la liberté de l'esprit, ont été des femmes dégagées de toute servitude, heureuses comme telles; des victorieuses et, d'une certitude maniée, des héroïnes de leur sexe. Mais c'est une phalange, une poignée, et que la naissance ou la chance ont favorisées. Il faudrait lire les livres de raison, les procès, les relations où restent consignés les drames privés, les séquelles, les internements, les misères au couvent forcées de tant de malheureuses anonymes, à qui n'ont, dans le courant des jours et le commun de la vie, profité en rien ces libérations de l'esprit. La loi de l'homme continue de régir le statut des femmes; et elle n'a pas cessé aujourd'hui encore. Mais dans l'ensemble elles ont toujours eu cette soupe d'être spirituelles ou belles, qui réussit au plus grand nombre, et quelquefois à presque toutes, particulièrement au XVIII^e siècle, où ces qualités ont suffi à les mettre à part, aimées, applaudies, triomphantes, et, servantes, bourgeois, comédiennes et grandes dames, à en faire les reines du monde.

EMILE HENRIOT.

régne en Suisse, M. Müssard montre notre volonté et notre force de résistance, non seulement morale et militaire, mais économique. Grâce à la prévoyance de nos autorités, nous supportons et supporterons encore la situation de forteresse assiégée qui est la nôtre depuis 1940; grâce au plan Wahlen, nous ne mourrons pas de faim; grâce à nos forêts, nous ne mourrons pas de froid, dût-on ouvrir des dortoirs chauffés pour la population; grâce à la récupération, à l'exploitation de nos richesses naturelles, grâce surtout à l'utilisation de nos forces hydro-électriques, notre plus grand capital, nous créerons des occasions de travail qui nous éviteront la plaie du chômage. Tout cela ne se fera pas sans des sacrifices collectifs et privés, mais ces sacrifices, nous les accepterons grâcement, parce que l'existence de notre pays libre en dépend. Nous pourrons tenir et nous tiendrons. Nous aurons ainsi l'estimable privilège de maintenir une Suisse libre, car notre indépendance politique dépend de notre indépendance économique, laquelle n'existe que si nous disposons de notre espace vital, c'est-à-dire de la possibilité de faire du commerce avec le monde entier; enfermés dans une Europe autarcique, nous mourrons. Tout sera fait pour conserver cette indépendance. Nous aurons des privations, des souffrances; nous tiendrons avec nos réserves qui sont notre sol, notre cheptel, nos trésors naturels, le travail de tous, notre esprit d'invention et l'or de la Banque nationale. Notre énergie aura raison de la situation. Pauvres en matières premières, nous sommes riches de notre liberté, qui est notre bien le plus précieux.

De longs applaudissements marquèrent que l'orateur avait exprimé les sentiments profonds de son auditoire, qui, réconforté par cette parole ferme et autorisée, s'en alla déjeuner en commun à l'Hôtel de la Gare, où Mme Chopard salua les participants, et tout spécialement M. Guido Müller, président de la ville, conseiller national, un fervent partisan de notre cause, ainsi que la presse biennoise, qui a fait un accueil charmant aux suffragistes. On entendit encore Mme Vischer, présidente, qui remercia avec élán les Biennaises de leur hospitalité et salua tout spécialement les jeunes, qui transmettront le drapé; Mme Boder, qui, avec un entrain et une vivacité jamais en défaut, caractérisa la ville de Bienné et appela de ses vœux l'égalité civique. M. Guido Müller affirma sa foi suffragiste et démolit quelques-uns de ces fameux arguments qu'on nous oppose, et qui ne sont pas des arguments. Mme Grosjean (Thoune) apporta le salut des maîtresses ménagères, et Mme Labhart, celui de la Société d'utilité publique des femmes suisses.

Enfin, les congressistes furent, l'après-midi, les hôtes de la ville de Bienné, qui, avec une amabilité d'autant plus appréciée qu'elle est rare envers ces citoyennes d'arrière ban que sont les Suisses, nous offrit, sur le plus joli des petits lacs, une excursion délicieuse, avec arrêt à Gléresse pour visiter l'exposition du peintre Geiger et les toiles tissées par Mme Geiger, et traversée de l'île St-Pierre, où d'aucunes firent un petit pèlerinage aux lieux qui virent heureux le plus malheureux des philosophes.

Cette reposante excursion termina fort agréablement une assemblée très réussie. Donnera-t-elle, ainsi que Mme Boder le souhaita à midi, une nouvelle impulsion au mouvement féministe suisse? Nous le désirons de tout cœur. Mais cette impulsion dépend si peu de nous! N'est-ce pas M. Guido Müller qui dénonça avec franchise le complot tacite, partout existant, partout agissant, ourdi par les citoyens pour barrer aux femmes, — nous sommes être un seul peuple de frères, chantent-ils avec conviction... —, l'accès des bureaux de vote et partant des responsabilités civiques? A quand l'alliance des femmes, de toutes les femmes, pour conquérir l'éminente dignité de citoyenne?

S. BONARD.

P.S. Réuni dimanche matin, le Comité Central a accueilli ses deux nouveaux membres, Mme Christen (Winterthour) et Mme G. Gerhard (Bâle), qui en a déjà fait partie pendant plusieurs années. Mme Gourd garde la vice-présidence. Mme Leuch reprend la caisse qu'elle a gérée jadis avec maîtrise (elle adore les chiffres!). Mme Böhnen devient secrétaire de séance, et Mme G. Gerhard, secrétaire correspondante.

Fédération des Unions de Femmes du canton de Vaud

L'Union des Femmes de Montreux avait préparé la plus charmante des réceptions aux participantes à la XXVII^e assemblée générale de la Fédération des Unions de femmes du canton de Vaud, qui a siégé, le 21 mai, à l'hôtel des Familles, sous la présidence de Mme Fr. Fon-

Les femmes à la Quinzaine neuchâteloise

(22 mai - 2 juin, 1942)

La participation féminine à la Quinzaine neuchâteloise — plus particulièrement au Comptoir de l'Industrie et du Commerce — a revêtu cette année un caractère presque symbolique.

Le Comité d'honneur, le Comité d'organisation, les listes des exposants, des visiteurs de marque, des conférenciers, des auteurs de manifestations diverses, étaient presque exclusivement composés de noms masculins. Point, ou presque pas de femmes sauf quelques artistes peintres ou décoratrices: Mmes Jeannot, Denise Lombard, Marcelle Schinz, Marguerite Wutrich, Studer-Liechti, qui exposaient des toiles; Mmes Furer-Denz, Villette-Robée, Neuhaus, dont les verrières peintes, les porcelaines de style ou d'invention originale rivalisaient de grâce, Mme Bouvier, spécialiste en tricots... C'est à peu près tout. Participation en apparence minime !

Mais, on n'avait qu'à entrer au Comptoir, — très spacieux, cette année, — et à s'y promener quelques instants, pour comprendre que la femme, en réalité, était partout, participait à tout, inspiratrice ou cheville ouvrière; que, peut-être même elle régnait partout! En somme, c'est elle qu'on retrouvait toujours, du stand de l'électricité à ceux de la mode, de la gastronomie, des œuvres sociales; jouant avec une maîtrise égale les rôles d'organisatrice, de vendeuse, de consommatrice.

Dès l'arrivée, on était frappé par les étalements de la mode féminine: robes, manteaux, sacs de dames, coiffures coquettes de l'« Action suisse en faveur du chapeau de dames », chausseries de haute mode, colifichet de toutes sortes, crochets magiques remontant avec une rapidité enchantante les échelles des bas les plus fins, annonce d'un défilé sensationnel de mannequins!... Et, pour ces messieurs, qu'y avait-il? Tout au plus un système perfectionné de rasoir, ou une épingle pour maintenir droites les pointes de cols!

Sans doute, à côté du grand tea-room, entièrement aménagé par une main féminine; il y avait, partageant avec lui le ravissant emplacement qui longe le quai, un certain nombre d'établissements où se réconforter. Mais, là aussi régnait la ville de Bienné et appela de ses vœux l'égalité civique. M. Guido Müller affirma sa foi suffragiste et démolit quelques-uns de ces fameux arguments qu'on nous oppose, et qui ne sont pas des arguments. Mme Grosjean (Thoune) apporta le salut des maîtresses ménagères, et Mme Labhart, celui de la Société d'utilité publique des femmes suisses.

C'est grâce à l'activité souriante et tenace de dames infatigables que les stands du Dispensaire anti-tuberculeux, de l'Ouvroir bâlois de tissage, des Oeuvres sociales de l'Armée, de la Croix-Rouge ont fait de magnifiques recettes. Il faut remercier aussi que, dans presque tous les do-

maines, un très grand nombre de stands sont tenus par des femmes, et que beaucoup d'entre elles s'entendent aux démonstrations industrielles avec un mélange d'adresse, d'insistance et de discrétion vraiment remarquable.

Hors du Comptoir, au Salon de l'Affiche par exemple, même absence apparente de la femme. On la retrouve cependant, discrète collaboratrice de diverses firmes de publicité exposantes. Au Salon du Livre, peu de femmes, très peu: quelques-unes seulement parmi les auteurs des ouvrages exposés. Leux sexe brille surtout parmi les belles visiteuses, ravies de s'enrichir l'esprit, tout en jouissant du merveilleux cadre offert à notre librairie romande par les salles rives-vives de l'Hôtel Du Peyrou.

On retrouve cependant la femme du côté des exposantes au Salon des Amis des Arts. Elles sont peu, figurant à la cimaise parmi les peintres et sculpteurs neuchâtelois qui fêtent cette année le centenaire de leur association. Ce sont Mmes Marie-Claire Bodinier, Janebé, Sarah Jeannot, Viollette Niestlé, Alice Peillon, Marguerite Pellet, Jeanne Perrochet, Marcelle Schinz. A cet égard, le catalogue de l'Exposition des Galeries Léopold Robert est le document de la saison qui met le mieux en relief l'activité féminine. Car les noms de femmes ne sont guère en vedette dans le programme de la Fête des Musiciens suisses, ou dans la liste des participants au Congrès de l'Office du Tourisme. Quant aux journées neuchâteloises du Lycéum Club de Suisse, si parfaitement réussies, elles n'ont pas figuré au programme officiel; c'est pourquoi elles illustrent plutôt l'activité féminine sous-jacente — on pourrait croire camouflée — qui a été si déterminante pour le succès de la brillante Quinzaine qui vient de s'écouler ici.

A chacun de tirer à sa guise les conséquences de ces faits. Je n'en profiterai pas pour décrire hâtivement que l'activité féminine est plus importante dans le monde que, souvent, elle ne le paraît! Qu'on me permette seulement d'ajouter à mes observations, l'écho d'une conversation attrapée au passage, lors de la visite officielle de M. le Conseiller fédéral Celio. Elles étaient là, trois bonnes femmes d'un certain âge, en tabliers de travail et sans chapeau (n'en déplaise à l'« Action suisse pour le chapeau de dames! ») M. Celio venait de passer. Je distinguaï ces mots: «...ce doit être tout de même difficile de mener le pays, d'être ainsi à l'honneur, d'avoir à gouverner toutes sortes de gens... Nous, on peut les critiquer, mais à leur place, on ne serait pas fichu de s'en tirer! — Croyez-vous...? Moi, je dis: si nous avions reçu l'instruction y faudrait voir!... On n'est que des femmes, mais, justement pour ça, on est souvent plus près des gens et des choses...»

Le brouhaha d'une ovation, des applaudissements éclatant à quelque distance, un remous de la foule, m'empêchèrent d'en entendre davantage...

M. G.-M.

jallaz (Epesses); l'assemblée était très nombreuse; toutes les Unions étaient représentées.

Après des souhaits de bienvenue de Mme Perret, présidente de l'Union de Montreux, Mme Fonjallaz a présenté le rapport annuel. La Fédération a invité l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses à se réunir à Lausanne les 3 et 4 octobre prochain; l'Alliance nommera probablement à cette occasion une présidente vaudoise; cette importante assemblée est préparée par une commission que préside Mme Paul Juillard, présidente du Cartel des Associations féminines vaudoises.

Mme Fonjallaz et L. Comte font partie de la Commission extra-parlementaire qui a étudié le projet de loi vaudois sur les allocations familiales. La Fédération s'efforce d'ouvrir des possibilités à la collaboration et à la bonne volonté féminines dans de nombreux domaines; elle a adressé aux exposants du Comptoir suisse une lettre-circulaire les priant de ne pas donner à boire à des visiteurs ayant déjà abusé des boissons alcooliques, pour éviter le retour d'abus signalés l'an dernier; elle s'est occupée de la vente de raisins dans diverses localités, mais la tentative a échoué de par la faute des producteurs; elle sera renouvelée cet automne, si la récolte est belle. Elle a rédigé un « Appel aux mamans » contenant de judicieux conseils, et participé par la voix de sa présidente à l'émission radiophonique de la solidarité féminine. La « Journée des Femmes vaudoises » a eu un grand succès. La Fédération a participé au travail de nombreuses commissions, à l'organisation des cours ménagers de guerre, collabore avec l'Entr'aide patriotique féminine à l'aide à la campagne.

La gestion a été approuvée, ainsi que les comptes, présentés par Mme Berdoz (Moudon); le bon de l'exercice est de fr. 496.—.

Mme Bridel-de Meuron (Lausanne), qui, avec Mme Racine-Vallotton et Mme Eva Thévenaz, présidente de l'Union des coopératives de la Suisse romande, font entendre la voix des consommatrices à la « Bourse aux légumes de Lausanne », a présenté un intéressant résumé de l'activité de cette Bourse qui réunit producteurs, grossistes, détaillants et consommateurs toutes

les semaines, sous la présidence de M. H. Anet (Veytaux), président de la Fédération vaudoise des Sociétés d'arboriculture, afin de fixer les prix maxima des fruits et des légumes. Au début, les séances furent houleuses, les opinions se heurtaient; maintenant l'accord se fait facilement, sur la base des ordonnances fédérales pour l'alimentation. Mme Bridel-de Meuron prévoit des prises de contact avec les associations féminines, avec les productrices, des échanges de vues afin d'amener un peu plus de compréhension de part et d'autre, pour donner des conseils aux ménagères, par la radio et la presse. Le public est trop difficile, il doit apprendre à ne pas réclamer des primeurs à tout prix et hors de saison. La Bourse s'occupe aujourd'hui du séchage en grand des légumes restés sur le marché, à la fin de la matinée, par les soins du séchoir municipal de la rue Centrale, lequel a séché, en un mois, 2265 kilos d'épinards, de poireaux, de persil; les légumes achetés aux plus bas prix, seront mis à la disposition des familles nécessiteuses, mais Mme Bridel a demandé qu'on puisse aussi les acheter dans les épiceries. Des aides bénévoles présent et emballent les légumes séchés.

De nombreuses questions, notamment sur le séchage des légumes, ont été posées à Mme Bridel; puis Mme Weber, nouvelle secrétaire romande du « Label » (Lausanne) a attiré l'attention de ses auditrices sur ce petit trèfle bleu qui atteste qu'une marchandise a été confectionnée dans de bonnes conditions sociales, et que l'ouvrier ou l'ouvrière a été payé équitablement.

Un dîner en commun a réuni autour des tables

Le Consommateur soucieux de ses intérêts fait ses achats à la COOPÉRATIVE